



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cour d'appel de Paris

Tribunal judiciaire de Paris

Parquet National Financier

COMMUNIQUE DE PRESSE DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE FINANCIER

Paris, le 24 novembre 2022

Suite à plusieurs informations relayées par la presse, le parquet national financier souhaite clarifier la situation de différentes procédures pénales qu'il a ouvertes suite

- aux travaux et au rapport du 16 mars 2022 de la commission d'enquête du Sénat sur l'influence croissante des cabinets de conseil privés sur les politiques publiques d'une part,
- et aux plaintes et signalements d'élus, d'associations, de syndicats et de particuliers qui lui ont été adressés d'autre part.

Ont notamment été initiées les procédures suivantes :

1) Une enquête préliminaire a été ouverte le 31 mars 2022, du chef de blanchiment aggravé de fraude fiscale aggravée visant le groupe McKinsey et notamment les sociétés McKinsey&Company Inc. France et McKinsey&Company Inc. SAS.

2) Suite à plusieurs signalements et plaintes d'élus et de particuliers, une information judiciaire a été ouverte le 20 octobre 2022, notamment des chefs de tenue non conforme de comptes de campagne et minoration d'éléments comptables dans un compte de campagne, portant sur les conditions d'intervention de cabinets de conseils dans les campagnes électorales de 2017 et 2022.

3) Suite à plusieurs plaintes d'élus et d'associations, une information judiciaire a été ouverte le 21 octobre 2022 des chefs de favoritisme et recel de favoritisme.

Le procureur de la République financier
Jean-François Bohnert

Contact presse

Tél : 01 44 32 98 90

presse.pnf.tj-paris@justice.fr